

Une salle de prière incendiée à Château Thierry : cette fois ce n'est pas Poutine qui a fait le coup

écrit par Claude t.a.l | 18 décembre 2016

Des corans, retrouvés brûlés, avaient servi à allumer ces feux. Les flammes ont noirci les murs et endommagé des meubles. Une enquête a été ouverte au commissariat de Château-Thierry.

Une salle de prière incendiée à Château Thierry .

Cette fois, je suis sûr que ce n'est pas Poutine qui a fait le coup.

Certes, il est responsable de tous nos malheurs; il a :

- trafiqué les élections américaines pour faire gagner Trump
- déstabilisé l'Ukraine
- mis Sarko groggy (à coups de vodka ou de paroles ?)
- quasiment vitrifié les presque 2 millions d'habitants d'Alep
- intoxiqué la population française par l'intermédiaire de » RT »

et bien d'autres méfaits qu'on ne tardera pas apprendre !

Il s'apprêterait même à pourrir les prochaines élections allemandes, en agitant la question des migrants, pour virer Merkel :

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-3478935/Putin-stirring-migrant-crisis-stir-anger-Germany-Merkel-ousted-power-senior-Nato-strategist-claims.html>

Mais là, franchement, pour l'incendie de la salle de prière,

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/12/18/incendie-volontaire-dans-une-salle-de-priere-musulmane-a-chateau-thierry-dans-l-aisne_5050819_1653578.html

ce n'est pas lui.

Poutine aurait rasé la ville ou, au minimum, bombardé l'hosto,

ou les écoles, ou les crèches. Ou violé le bétail !
Sûr que c'est pas lui !

Note de Christine Tasin

Comme d'habitude, pour quelques corans brûlés et une tentative d'incendie qui n'a pas abouti, ils font plus de cas que pour des actes de terrorisme avec mort d'homme. Ecoeurant.

Des corans, retrouvés brûlés, avaient servi à allumer ces feux. Les flammes ont noirci les murs et endommagé des meubles. Une enquête a été ouverte au commissariat de Château-Thierry.

« C'est vraiment un acte criminel grave. Les faits sont troublants. C'est la première fois qu'un acte comme celui-ci se produit à Château-Thierry », a réagi Jacques Krabal, député-maire PRG de la ville de 15 000 habitants.

« Le maire a prévu d'installer des caméras de surveillance dans la rue devant notre pavillon »

Parce que en plus il faut que ce soit le contribuable qui prenne en charge la surveillance du lieu où sont formés de futurs djihadistes ? La salle de prières ne peut pas se payer ses caméras ?